L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Johanna Morris Brown, épouse de I. W. Brown

No 71,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs, bureau 134 rue Carondelet MARDI, le 12 janvier 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, publiquement en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, datée le 9 décembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland) et White, désigné comme lot No 9, sur un plan d'arpentage par I. W. Brown, voyer de ville, daté le 1 août 1886, lequel dit lot mesure 35 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur 146 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une aller large de 20 pieds s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun au dit lot et d'autres comme il est démontré sur ledit plan. Les améliorations sont designées par le No 2724 rue du Canal et comprennent un cottage "Queen Ann" simple et moderne, retiré du trottoir, avec une barrière en fer sur la façade et contenant une vaste galerie sur le devant, salle de réception, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, bibliothèque, cuisine, chambre à bain, installations modernes de plomberie, gaz, etc. La maison est en parfait état, de bons mantaux de cheminées, gaz, etc. Sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1906 au taux de $42.50 par mois.

2° Les deux splendides lots à l'angle sur l'avenue Cleveland entre les rues Broad et White et de plus décrits comme deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Cleveland (entrefois Gasquet), Broad, White et Canal, désignés par les Nos 23 et 24 sur le susdit plan par Brown, voyer, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hare, Jr., notaire le 4 octobre 1886 lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 153 pieds, 8 pouces, 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés dans le fond par une allée commune de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun desdits lots et d'autres qui sont adjacents là-dessus. Dans le fond des lots est une bâtisse en bois à deux étages servant d'écurie, etc.

L'avenue Cleveland est pavée et les lots sont très désirables.

Conditions—Comptant. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Martin H. Manion notaire aux frais des acquéreurs.

E. A. O'Sullivan, avocat.

12 déc—12 13 20 27—jan 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LE "EAGLE WAREHOUSE."

Contigu à la "Wegan Sugar Refinery," rue Nord Peters entre l'avenue Lafayette et la rue Port, terrain 69 sur 140 pieds. Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer.

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al.

No 71,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 22 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 10 novembre 1903 et signé le 17 novembre 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse", située dans la Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, désignés comme lots 1 et 2 dans l'Ilet borné par les rues Levee (maintenant N. Peters), Victory (maintenant Decatur), Port et Enghien (maintenant l'avenue Lafayette), sur un plan fait par A. Castaing, le 5 avril 1854, déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquié, notaire en cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Levée, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins, dans le fond avec une profondeur de 140 pieds, plus ou moins. Bien située, façade au fleuve avec facilité de chemin de fer et certain d'augmenter en valeur.

Conditions — Un tiers en plus et la balance en 1, 2 et 3 ans, la portion de crédit s'il y en a du dit prix devant être représentée par billet ou billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés en blanc et paraphé par l'officier faisant la vente, ledit billet ou billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date payable annuellement et 10 pour cent honoraires d'avocat, le dit partage et vente devant être fait avec un pacte de non aliénando et les hypothèques usuelles et conformes les clauses d'assurances et de sécurité; 10 pour cent comptant du prix d'adjudication au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Merrick et Lewis, avocats.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE SIMPLE,

1714 RUE HOPITAL,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Mme Mary Nickerson, veuve du défunt Justin Nickerson.

No 71,954— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.

MARDI LE 22 DECEMBRE 1903

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté le 12 novembre 1903, et d'un autre ordre daté le 18 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Hôpital, Tranchée, Claiborne et Derbigny, mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Hôpital sur 124 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur étant partie du lot original 5et assessé comme partie du lot No 7. Les améliorations comprenant un cottage simple en bois contenant environ 6 chambres cabinet, galerie externe, hangar etc., désigné par le No 1714 rue Hôpital. Dans un bon voisinage près de plusieurs agréments.

Conditions—Comptant — 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes de 1903. L'acte de vente pardevant J. Lautenschlager, notaire aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Cox, avocat.

Nov—19 22 29—déc 6 13 20 22

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Mary Gold et son mari.

No 71 464 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—SAMEDI le 26 décembre 1903 à 11 heures a.m., il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour Division C, daté le 20 novembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Clark, Bienville, Conti et l'avenue Hagan, désigné comme lot 13 et mesurant 30 pieds 10 pouces de face à la rue Conti par 112 pieds 4 pouces, 4 lignes de profondeur.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant payer les taxes de 1903 ainsi que le prix de l'adjudication 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred Zenger, notaire aux frais de l'acquéreur.

24 nov—24 27—déc 6 13 20 22

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession d'Ernest Lee Sansum

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71 513— Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Emma Russel Sansum, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 12 déc—12 16 21

Succession de Marian Rosenbaum

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72 0 2 —Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Herman Blery, exécuteur testamentaire, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — A. Guillbault, avocat. 12 déc—12 16 21

Succession de Wilhelmina Heft.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 72,219—Division E—Attendu que Charles Karst a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Wilhelmina Heft, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Fenner Henderson & Fenner, avocats. 12 déc—12 16 21

Succession de Henry C. Green.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 72,237—Division E—Attendu que Samuel C. Green a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry C. Green, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. A. Tichenor, avocat. 12 déc—12 16 21

Succession de Frank Cassreino

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72 242 — Division A. — Attendu que Wilhelmina Schneider veuve de Frank Cassreino, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Cassreino, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition, et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Jno A. Woodville avocat. 12 déc—11

Succession de Bridget McGinn ou Magill, femme de Jeremiah Lynch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71 227—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par August Gerrets, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. N. R. Humphrey, avocat. 11 déc—11 15 29

Succession de William Walker Stille et Benj. G. Stille et als vs Monroe G. Stille et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. Nos 70,634 et 70,891 —Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pourlesquelles le compte final présenté par Nemours Bienvenu, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas A. Butler, avocat. 10 déc—10 14 19

Succession de William Berman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 231—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Berman, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

Cunningham & Cunningham, avocats. 10 déc—10 14 19

Succession d'Abel Favret

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 72,207—Division A—Attendu que Mme Marie Bubillot, veuve par premier mariage de Francis De Croo et par second mariage d'Abel Favret, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Abel Favret, décédé, intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Robert O'Connor, avocat. 9 déc—9 14 19

Succession de Jules Lapene.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 26 797—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank Zengel, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats 6 déc — 6 10 15

Succession de Mary Octavia Brewer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 152—Division B—Attendu que le Dr Wm. Paul Brewer, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Mary Octavia Brewer décédée testat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Bernard Irene avocat. 5 déc—5 9 14

Succession de Angel Xiques

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 69 819—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Francis Xiques administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL Greffier

Chas J. Théard, avocat. 4 déc—4 8 13

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses et gérée par Sirr.

VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE DE PROPRIETES FONCIERES De Valeur,

Consistant en Magnifiques Sites pour Manufactures,

Ilets de Terre, Sites de Choix pour Résidences,

Cottages Simples et Doubles, POUR EFFECTUER UN PARTAGE.

Dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet.

No 71,717— Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, encanteur—Bureau No 727 rue Commune—JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 5me jour de novembre 1903, et signé en cour ouverte le 11me jour de novembre 1903 dans l'affaire de Pierre Mazoué, Alexandre Mazoué, John Paul Mazoué, Noel Peter Mazoué et Mlle Emma Frances Mazoué versus Blanche Jacquet, il sera vendu à l'enchère publique—

1° Cinq certaines lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par l'avenue Tulane, l'avenue Carrollton, St James, maintenant Pierce et rue Ulloa, désigné comme lots A, B, C, D, E sur un plan par Charles G. Del Isle, voyer, daté le 9 octobre 1903, et mesurant comme suit: le lot A mesurant 30 8" 4" de face à l'avenue Tulane 30' de largeur dans le fond 110 4" de profondeur sur la ligne à côté du lot B, et 115 10" 2" de profondeur et façade à l'avenue Carrollton. Le lot B mesurant 30' 8" 4" de face à l'avenue Tulane 30' de largeur dans le fond, 110 4" de profondeur sur la ligne du lot A et 108 11" sur la ligne du lot C. Lot C mesurant 30 8" 4" de large à l'avenue Tulane 30 pieds de largeur dans le fond, 104 10" sur la ligne du lot B et 99 4" sur la ligne du lot D. Le lot D mesurant 30 8" 4" de face à l'avenue Tulane 30 pieds dans le fond, 99 4" sur la ligne contigue au lot C et 93 10" sur la ligne du lot E. Le lot E mesurant 34 1" 2" de face à l'avenue Tulane, 93 10" sur la ligne du lot D et 87 5" 4" sur la ligne de côté le plus près de la rue Pierce, 26 5" dans le fond.

Ces magnifiques lots formant l'encoignure des avenues Tulane et Carrollton, immédiatement vis-à-vis du Parc Athlétique et seront vendus séparément.

2° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses etc., qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), l'avenue Carrollton, les rues Ulloa et St James (maintenant Pierce), désignés comme lots 18 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 18 mesurant 30' 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 146 5" sur la ligne de côté du lot 17, et 143 2" 7" sur la ligne du lot 19. Le lot 19 mesurant 30' 4" 2" de face à l'avenue Carrollton, par 140 2" 6" sur la ligne du lot 20. Le lot 20 mesurant 30' 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 137 et 1" sur la ligne du lot No 21. Le lot No 21 mesurant 30' 4" 2" de face à l'avenue Carrollton par 133 6" 4" sur la ligne du lot 22. Le lot No 22 formant l'encoignure de l'avenue Carrollton et de la rue Ulloa, mesurant 30' 4" 2" à l'avenue Carrollton par 130' 6" 7" de profondeur et façade à la rue Ulloa. Les améliorations comprenant un joli cottage résidence, bâtisses d'écurie, etc., situé dans le fond du lot premièrement décrit et sera vendu en bloc.

3° Quatorze lots de terre situés dans le premier district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Commune, Ulloa, Napoléon (maintenant Hennessey) et Alexander et le nouveau Bassin ou la rue Julie désignés comme lots 1, 2, 3, 4, 5 et 20 à 28, inclusivement sur un plan par Pilié et Murray architectes, daté le 29 mars 1869 et mesurant d'après le plan par Charles G. Del Isle, voyer, daté le 5 novembre 1903, comme suit: cent quatre vingt dix pieds, cinq pouces et cinq lignes de face au Nouveau Bassin ou la rue Julie, trois cent trente six pieds trois pouces de face à la rue Alexander, cent cinquante sept pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Ulloa par quatre cent quarante trois pieds sur la ligne de côté le plus près de la rue Napoléon. Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, comprenant un joli cottage-résidence, grande bâtisse d'écurie, dépendances, etc. Cette splendide propriété est une des plus belle localité pour un grand site de manufactures exigeant une grande étendue, eau à profusion, etc., à proximité de l'avenue Carrollton et diagonalement vis à vis des moulins de la Buddock Orleans Cypress Co.

4° Un certain ilet de terre immédiatement dans le fond du ci-dessus, dans l'Ilet borné par les rues Napoléon maintenant Hennessey, Ulloa, Alexander et D'Hémécourt, composé de 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement sur un devis par Charles Del Isle, daté le 10 octobre 1903 et mesurant comme suit. Les lots 1 et 2 mesurant chacun 28' 1" 2" de face à la rue Napoléon par 125 pieds de profondeur, les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 29' 1" 1" de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Le lot No 11 formant l'encoignure des rues Napoléon et D'Hémécourt, et mesurant 29' 1" 2" de face à la rue Napoléon sur 125 pieds de profondeur. Les lots 12 et 13 mesurant chacun 32' 2" 3" de face à la rue D'Hémécourt par 159' 10" 3" de profondeur. Le lot 14 formant l'encoignure des rues d'Hémécourt et Alexander et mesurant 29' 1" 2" de face à la rue Alexander, par 125' 0" 1" de profondeur, les lots 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 29' 1" 1" de face à la rue Alexander par 125' 0" 1" de profondeur. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 29' 1" 2" de face à la rue Alexander par 125 pieds et une ligne de profondeur. Les lots 25 et 26 mesurant chacun 32' 2" 3" de face à la rue Ulloa par 159' 10" 3" de profondeur, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent comprenant cottage résidence, bâtisses d'écurie et etc.

5° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Remparts, St Claude, Ste Anne et Dumaine, formant l'encoignure des rues Dumaine et St Claude désigné par le No 1 et mesurant 24 pieds de face à la rue Dumaine sur 75 pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade sur la rue St Claude. Les améliorations portent les Nos municipaux 1134-1140 rue Dumaine consistant en un joli et confortable cottage double rapportant de beaux revenus, proximité de tous les agréments, lignes de chars électriques, etc.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance payable en un et deux ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets et de quelque autre partie et toutes les autres clauses usuelles dans un acte de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur des billets et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant JOSEPH BACHET, notaire

N. VIGNAUD avocat pour les plaignants.

JOHN G. ROBIN avocat pour la défenderesse

15 nov—15 22 29—déc 6 13 16 17

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Une grande occasion pour placement ou spéculation dans un des quelques ilets de terre qui reste, près des avenues St Charles et Louisiane.

Mme Louise Hincke vs Mme John Henderson et als.

No 70,166—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau 138 rue Carondelet — JEUDI, le 17 décembre 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 19 octobre 1903 et signé le 23 octobre 1903, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain ilet de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 336 borné par les rues Howard, Liberté, Harmonie et Plaisant ou Toledano, mesurant, plus ou moins 302 pieds 9 pouces et 3 lignes à la rue Toledano ou Plaisant 302 pieds 2 pouces et 3 lignes à la rue Harmonie, 124 pieds 11 pouces et 3 lignes à la rue Liberté et 108 pieds 2 pouces et 6 lignes sur la rue Howard.

Ceci est un des quelques ilets de terre qui restent dans cette section de la ville. Cela offre une grande occasion pour spéculation ou placement, car il peut être subdivisé en lots, lesquels peuvent être détaillés avec profit.

La propriété est à un ilet de l'avenue de la Louisiane et à quelques ilets de l'avenue St-Charles et à un chemin de fer électrique sur la rue Howard.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un crédit de un et deux ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. Lesdits billets devant être garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue. Ladite hypothèque devant contenir en plus toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant une stipulation de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur les billets, 10 pour cent comptant du prix d'achat de l'acquéreur au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Fenner, Henderson & Fenner, avocats pour le plaignant.

McCloskey & Benedict, avocats pour les défendeurs

15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Julius C. Werner vs Mme Mary Molly.

Veuve par premier mariage de John Quave, veuve par second mariage de Domingo Negrotto Sr. et femme par troisième mariage de Frederick Bork et Frederick Bork, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 72 015—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 décembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres, intérêt et propriété, étant une moitié indivise de Mme Mary Holly, veuve en premier mariage de John Quave, veuve en deuxième mariage de Domingo Negrotto Sr, et femme en troisième mariage de Frederick Bork, dans et aux propriétés ci-après décrites, à savoir :

Premièrement — Six certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant situés dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Léonidas et Dix, Neuvième et le Canal de la Nouvelle-Orléans, lesquels lots sont désignés par les Nos deux, trois, quatre, cinq, six et sept et mesurant comme suit: Le lot No deux mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille sur une profondeur de cent soixante douze pieds.

Le lot No trois mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille sur une profondeur de deux cent quatre pieds, le lot No quatre mesurant soixante pieds de face au Chemin Coquille sur une profondeur de cent quatre vingt pieds.

Deuxièmement — Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Chestnut, Valence, Cadiz et Colisée, et mesurant dix-huit pieds et trois pouces de face à la rue Chestnut sur cent cinquante-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles comme il est démontré sur un plan de D. M. Brennan, député voyer, annexé à un acte passé pardevant A. Herojr, notaire, le 18 avril 1890. La ligne de côté le plus près de la rue Valence étant à une distance de cent quatre vingt six pieds six pouces de l'encoignure des rues Cadiz et Chestnut et la même est bornée au dessus par la propriété de E. W. Joseph et au dessous par la propriété de Thibergs.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Wm S. Hero, avocat pour la plaignante.

11 déc—11 18 24 31—jan 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Pianola et Tabouret et Musique

Philip Werlein, Ltd vs Henry C. Gauss Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,790—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 19 décembre 1903 à 1 30 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au magasin de musique de Philip Werlein Ltd Nos 614 616, rue Canal.

1 pianola et 12 morceaux de musique pour la même et un tabouret de piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Philip Gens, jr. avocats pour la plaignante.

8 déc—8 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur située du Sixième District

Portant les Nos municipaux 332 334 340 et 342 rue Walnut, coin de la rue Générale.

Reed, Encanemement (Oliver.

Henry Bonding and Hunt vs H. Wood et al.

vs

Veuve et héritiers de William F. Spreen

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71 961.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé à Greenville dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No 38 borné par les rues Walnut, Général Wood (anciennement Oliver), Audubon (anciennement Chestnut) et Wall, désignés par les Nos seize, dix-sept dix-huit dix neuf et vingt sur un plan de re-subdivision de port on dudit ilet, fait par C. Mlle Williams, député voyer de ville de la ville de la Nouvelle-Orléans daté le 26 août 1896, annexé audit acte de vente pardevant Charles G. Rabenhach notaire, daté le 10 janvier 1902 lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent d'après ledit plan comme suit, à savoir: Le lot No 16 mesurant trente pieds de face à la rue Walnut, trente pieds de large dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles et les lots Nos dix-sept dix-huit, dix neuf et vingt mesurant chacun trente pieds une ligne de face à la rue Walnut, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles le No 20 formant l'encoignure des rues Walnut et Général Wood d'après l'acte de subdivision plaignant en ceci passé pardevant J. D. Tayor notaire dans et pour la paroisse d'Orléans le 24 juin 1896 enregistré dans le livre 1et du bureau des aliénations folio 610 ladite propriété est décrite comme une portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans Greenville dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet No 38 borné par les rues Walnut, Général Wood (autrefois Oliver), Chestnut et Wall et est composé de cinq lots de terre désignés sur le plan de Greenville fait par Bingson voyer le 16 avril 1846 par les Nos seize dix sept, dix huit, dix neuf et vingt et mesurant comme suit, à savoir: Le lot No seize mesurant trente pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur. Les lots Nos dix sept, dix-huit, dix neuf et vingt, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Wood, ou Général Hood (autrefois Oliver) sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le lot No dix-sept formant l'encignure des rues Walnut et Général Wood ou Général Hood (autrefois Oliver).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.

4 déc—4 11 18 24 31 — janv 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Deuxième District

H. J. Bruning vs E. H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 57 994.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Neuf certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 424 borné par les rues Bienville, Lopez, Derville et Rendon. Lots 1 à 9 inclusivement, tous faisant face à la rue Bienville. Lots Nos 1 et 2 mesurant chacun trente un pieds de face et lots 3 à 9 inclusivement, non mesurant trente pieds neuf pouces et quatre lignes de face, tous ayant une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Bienville et Rendon.

Saisi dans l'